

Ecosse se sont appliqués à leur tâche sans réserve et d'une façon admirable.

M. Currie a ajouté qu'il ne voyait pas pourquoi la Nouvelle-Ecosse ne continuerait pas à faire en temps de paix ce qu'elle a si magnifiquement accompli en temps de guerre.

Tout ce que je demande au nom de la population de la Nouvelle-Ecosse, des Provinces maritimes en général et de ma circonscription en particulier, c'est qu'on lui fournisse l'occasion de démontrer ce dont elle est capable. Cela est du devoir et du ressort du ministre. Notre région a pleinement contribué à l'édification du pays. Elle a pleinement rempli son rôle durant la guerre. Les hommes se sont enrôlés en aussi grand nombre qu'ailleurs. Elle a aussi fait toute sa part dans le domaine industriel. Tout ce qu'elle demande aujourd'hui c'est d'avoir sa juste part dans l'expansion industrielle du Canada durant les années de paix.

Les travailleurs d'Amherst coopéreront avec le ministre. Chaque honorable député, je le sais, souhaite que la ville d'Amherst et les autres endroits des Provinces maritimes aient la part qui leur revient dans la reconversion industrielle. Je ne veux pas être long mais j'aimerais traiter de certains sujets.

Au cours de cette session, il a été question de la canalisation du Saint-Laurent. Les Canadiens semblent être en faveur de cette grande voie fluviale. Je le suis moi-même mais à une condition,—et je pense que chaque honorable député des Provinces maritimes m'approuvera,—c'est qu'on creuse le canal Chignectou. Les premiers colons français utilisaient cette voie, il y a trois cents ans et plus, quand ils traversaient l'isthme de Chignectou. La construction de ce canal s'impose au point de vue commercial. Il a aussi sa raison d'être au point de vue militaire et nous devrions avoir la coopération des Etats-Unis pour sa construction. Si ce canal avait été construit lors de la Grande Guerre il aurait déjà couvert ses frais. Nous, des Provinces maritimes, croyons avoir droit à la construction de ce canal. Nous pourrions obtenir de l'énergie hydro-électrique à bon compte soit par la construction de centrales sur la rivière Petitcodiac ou par l'utilisation de la houille à la sortie des mines. Possédant une telle énergie électrique, l'industrie des Provinces maritimes pourrait aller de pair avec celles qu'on trouve le long du Saint-Laurent. J'en appelle à toute la population canadienne et lui demande de voir à ce que les habitants de ma région du pays jouissent d'une certaine mesure d'équité.

Je désire parler du traversier *Kipawa* qui, avec son prédécesseur, a fait pendant quarante ans la traversée du Bassin des Mines entre Wolfville et Parrsborough. Ce fut le seul

service du genre à être interrompu durant la guerre. La raison en a été, le ministre du Commerce (M. MacKinnon) est là pour corroborer mon affirmation, que le navire devait servir à des fins militaires. Je demande aujourd'hui que l'on nous retourne le navire et que l'on rétablisse l'ancien service.

Je réclame encore en faveur des habitants des Provinces maritimes une certaine mesure de justice pour ce qui est du coût des marchandises achetées dans le Canada central. J'ai déjà signalé en cette Chambre que les bicyclettes, par exemple, assujetties à un prix maximum, se vendaient plus cher dans les Provinces maritimes que partout dans le Québec et l'Ontario. Il en va de même des automobiles et des camions. Si nous ne pouvons arriver à fabriquer ces articles et combien d'autres dans notre région, au moins nous devrions bénéficier d'un rajustement des tarifs-marchandises qui nous éviterait de payer plus que nos concitoyens du Canada central.

En Nouvelle-Ecosse se pose aussi le cas de la raffinerie de sucre fermée au début de la guerre. Il y a quelque temps je voyais un navire de 6,000 tonneaux décharger sa cargaison de sucre brut dans le port d'Halifax. Celle-là et les autres sont expédiées en dehors de la province pour être raffinées ailleurs pendant que l'industrie de la Nouvelle-Ecosse chôme.

Pour des raisons commerciales, les laminières de Trenton ont fermé leurs portes et maintenant les consommateurs de produits secondaires doivent dans bien des cas placer leurs commandes dans le Canada central, subir des retards en plus d'acquitter des frais de transport additionnels avant d'obtenir ces produits dans leurs fonderies ou leurs ateliers d'usinage des Provinces maritimes.

Je désire parler de nouveau des alluvions marines et, en ceci, je sais que j'ai l'appui de l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Gardiner). Ces terres se détériorent d'une année à l'autre et, cependant, elles sont les plus fertiles du Canada. Bien qu'on dépense aujourd'hui des millions de dollars pour aménager de nouvelles régions dans l'Ouest,—ce que j'ai approuvé,—nous n'avons jamais réussi à décider le Gouvernement à dresser un programme propre à protéger ces alluvions marines, à les assécher et à leur rendre leur fertilité et leurs récoltes d'autrefois. Lorsqu'il a visité les Provinces maritimes, mon chef m'a assuré qu'un tel programme jouirait de son appui. Je le répète, ce qui s'est fait en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies dans l'Ouest est hors de toute proportion avec les mesures